

COMPTE RENDU CONFÉRENCE#3 DU 27 MAI 2021
REPLACER LES FRAGILITÉS AU SEIN DE L'ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL

Conférence animée par **Nadia OTMANE TELBA**, coprésidente du GIP78

Introduction

Le nombre de personne de + 85 ans va augmenter

- de 14 % de 2020 à 2030,
- 75 % en 2040
- 115 % en 2050.

Actuellement, d'après les chiffres de 2018 repris par l'association française d'aide et d'accompagnement en soins palliatifs (FSAP), 53% des décès ont lieu en milieu hospitalier, 24% à domicile, le reste se répartissant entre les EHPAD et les maisons de retraites.



Pourtant dans un sondage de IFOP SOCIAVISION fait en 2019 pour la fédération de services aux particuliers, 85 % des personnes interrogées souhaitent vieillir à domicile.

Enjeu majeur de politique publique, le vieillissement de la population combine les soutiens publics (y compris les aides ou congés aux aidants) et les contributions familiales.

La loi sur l'autonomie promise pour cette mandature, qui devait proposer une vision globale, se fait attendre¹.

Néanmoins, sur le terrain, les acteurs associatifs et privés font preuve d'imagination, en mettant en avant dans leurs actions, le principe du choix, de l'engagement et de la mixité générationnelle, et ce en conservant le socle de la solidarité familiale.

Parmi ces acteurs nous avons choisi de vous présenter :

« Voisins et soins » ([*Visitatio*](#)) présidé par François GÉNIN dont l'objet est « *de vivre chez soi jusqu'au bout entouré et soulagé* » en créant, autour de la personne aidée, une équipe constituée de voisins bénévoles, de personnels médicaux et de la famille ;

« [*Association KŌYŌ*](#) », présidée par Bernard JOUANDIN qui développe un concept d'habitat en locatif pour les 55 ans et plus, et qui ambitionne de créer un espace solidaire, générationnel et collaboratif, pour vieillir ensemble ;

« [*Revisiter l'habitat familial intergénérationnel traditionnel*](#) », expérience d'Henri FOUCARD et Thomas WICK.

1 Cette loi promise vient en tous cas d'être renommée « Générations solidaires », tout à fait donc dans le thème choisi pour cette troisième conférence de notre cycle !

I- Quelques questions en préalable

1) Comment expliquez-vous que 85 % des personnes interrogées souhaitent vieillir et finir leur jour à domicile ?

D'après vos expériences respectives, cette tendance serait-elle liée à la peur de la perte d'autonomie (phobie de l'EHPAD), la peur de perdre la liberté de décider de son sort ?

Bernard Jouandin

Chacun veut rester actif et maître de ses choix de vie, et pour cela souhaite habiter chez soi et non en institution. D'autre part se projeter vers la fin de sa vie, accepter de vieillir n'est pas forcément simple, on est dans la situation « *vieillir, c'est pas pour moi* » (c'est seulement pour les autres). On préfère ne pas se poser la question avant qu'elle ne se pose : plutôt que d'anticiper un déménagement, on se dit qu'en cas de difficulté, on trouvera bien des solutions : « *mes enfants vont m'aider ...* ». La conséquence est que quand la situation se dégrade le choix est malheureusement imposé.

Nadia Otmane Telba

Un sondage IFOP montre que le vieillissement est un sujet auquel les seniors pensent régulièrement dans les faits mais une minorité d'entre eux l'organisent et l'anticipent de manière très concrète.

Bernard Jouandin

18 % seulement des plus de 65 ans sont dans une volonté de mobilité résidentielle (sondage CSA). Le premier motif de mobilité est liée à un décès dans un couple, le conjoint survivant veut rompre l'isolement, se rapprocher des enfants, recréer un lien social. C'est aussi pour rester autonome le plus longtemps possible (en se rapprochant des commerces, par exemple). Ce peut être aussi qu'on s'aperçoit que le logement n'est plus dimensionné pour soi vieillissant (logement trop grand, des marches partout) : on ne se sent pas en sécurité dans son logement. Ou encore pour faire des économies (passage à la retraite, donc diminution des revenus). Enfin ce peut être pour rester libre de son temps : l'entretien d'une maison et d'un jardin qui pouvait être vu comme un plaisir devient une contrainte chronophage en vieillissant.

18 % est une minorité, mais on estime qu'avec l'arrivée à l'âge de la retraite des baby-boomers plus habitués à la mobilité, ce pourcentage va augmenter.

2) A quel moment de la vie vient la question « comment vais-je vieillir, et avec qui » ?

Henri Foucard

Un déclencheur est la maladie et la mort de ses parents qui amène à mûrir si celui qui part a su préparer ceux qui restent. Mais évidemment la situation est différente entre celui qui perd sa mère à 30 ans ou à 70 ans !

Au moment où on devient retraité, on se sent plus près du cimetière que de la maternité. On sent la limite devant soi, et cela amène à définir des priorités. D'un autre côté un nouveau projet de vie est possible grâce à l'autonomie que donne le fait d'être rentier (ressources garanties à vie par la retraite, pas de contrepartie de travail attendu, pas de priorités à respecter en fonction de la demande des clients ou de sa hiérarchie). Clairement ce nouveau projet de vie doit être solidaire et non solitaire : c'est vrai tout au long de la vie, mais peut-être encore plus au moment du passage à la retraite !

Pour ce qui est du projet de fin de vie, cela reste l'inconnu pour chacun d'entre nous, mieux vaut faire confiance que de calculer. Quelques paroles d'Évangile : « *Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement* » (Mt 10,8) ; « *... car la mesure dont vous vous servez pour les autres servira de mesure aussi pour vous.* » (Lc 6,38).

3) A quelles fragilités l'habitat intergénérationnel ou la solidarité du quartier peuvent-ils remédier ?

Maladie, grand âge, autres ? S'agit-il de remédier aux seules fragilités de l'aîné ou également à celles à des générations plus jeunes ?

François Génin

Hier les personnes vivaient et vieillissaient où elles étaient nées, avec un réseau familial et amical qui était présent lorsque survenaient ces fragilités, avec un savoir-faire de l'accompagnement hérité de l'expérience. Aujourd'hui les personnes habitent en un lieu déterminé par leur travail, et il s'agit de recréer à l'échelle du quartier ces solidarités.

4) Qu'est-ce que les jeunes générations peuvent apprendre en regardant leurs aînés vieillir et mourir ?

Thomas Wick

Dans notre situation, en regardant vivre leurs aînés, les jeunes générations apprennent d'abord le sens de la responsabilité. Pour l'éducation des enfants, ce n'est pas évident de savoir, avec la présence quotidienne des grands-parents, qui doit réagir aux mauvais comportements et se fâcher. Par contre les grands-parents, connaissant bien leurs petits-enfants, n'ont pas de difficulté pour les emmener en vacances et leur permettre de se retrouver entre cousins. Nos enfants voient aussi leur arrière-grand-mère de 95 ans, qui habite tout près, et ils se rendent compte de ses difficultés physiques, mais s'y adaptent assez naturellement.

François Génin

Les personnes que nous accompagnons sont confrontées à l'approche de la mort à des questions essentielles : elles nous font le cadeau de nous admettre à leur côté au moment où elles cheminent sur ces questions essentielles.

L'apport est énorme pour les personnes qui s'engagent sur ce type d'accompagnement. Nos bénévoles sont très jeunes (30 – 35 ans). Ils sont formés à marcher à côté de ces personnes en les suivant à leur rythme : dans le cadre de leur formation, les bénévoles doivent cheminer eux-mêmes sur cette question de la fin de vie, oser regarder sa propre mort et accueillir cette réalité qui fait partie de notre vie, y trouver une certaine paix, pour pouvoir se tenir auprès de quelqu'un pour qui cette question devient une actualité.



II. Les solutions imaginées pour replacer les fragilités au sein du quartier, de l'habitat participatif, de la famille

1) « VOISINS ET SOINS » (François GÉNIN)

« Vivre chez soi jusqu'au bout, entouré et soulagé grâce à l'engagement de la vie du quartier ».

François Génin

En 2017 nous avons été sollicités par le réseau de soins palliatifs pour accompagner Luc, en grande angoisse car il savait que le cancer avait gagné la bataille. Au bout d'un mois, à raison de deux visites de bénévole par semaine, Luc s'est remis à appeler ses amis, son anniversaire a ensuite été organisé, donnant à ses deux enfants l'occasion de se réconcilier.

En France les 2/3 des personnes en fin de vie ont besoin de soins palliatifs, mais seulement 25 % en reçoivent. 85 % des personnes aimeraient vivre leurs derniers jours chez eux, alors qu'en réalité 80 % meurent à l'hôpital. L'hôpital est principalement fait pour lutter contre la maladie, et non pour accueillir quelqu'un en fin de vie, avec toutes les questions existentielles qui se posent à ce moment-là ! Cependant des unités de soins palliatifs ont été aménagées à l'hôpital (8 % des décès). La France est en retard par rapport à ses voisins européens sur le plan des soins palliatifs à domicile.

L'organisation des soins palliatifs à domicile pose des problèmes sociaux : 43 % des personnes de 75 ans et plus vivent seules, et pour celles qui ne sont pas seules, on constate le phénomène du burn-out des aidants (un aidant sur trois meurt avant son proche malade). Il n'est donc pas possible d'accompagner à domicile sans le concours de la société civile.

L'organisation des soins palliatifs à domicile pose des problèmes sanitaires. Un quart des médecins traitants visitent encore à domicile, seulement 2,5 % des médecins généralistes sont formés aux soins palliatifs. Les infirmières se trouvent en première ligne et très désemparées.

Le dispositif mis en place par Visitatio repose sur la mobilisation de personnes dans le quartier et vise à entourer la personne malade et soutenir les proches. Il vise aussi à entraîner les voisins et les amis, qui parfois restent en retrait car ils ne se sentent pas en mesure de porter la situation tout seuls, mais sont heureux de se rendre disponibles lorsqu'un groupe de personnes formées les y invitent.



Visitatio intègre aussi des soignants spécialistes en soins palliatifs pour épauler le tissu médico-social local : pas d'accompagnement possible tant qu'on ne soulage pas la douleur ! Une équipe Visitatio est constituée de 7 bénévoles, 1 médecin (1 jour par semaine), 1 infirmière (2 jours par semaine). Cette équipe accompagne 10 malades (durée d'accompagnement d'environ 3 mois).

Les équipes Visitatio accompagnent aussi des personnes en EHPAD (la moitié des accompagnements). L'accompagnement permet :

- une baisse du nombre de jours d'hospitalisation des malades, donc des économies sur les dépenses de santé par personne accompagnée², et cela baisse la « charge

² Cette économie est estimée à 9600 € par personne accompagnée, selon une étude du cabinet [HAATCH](#).

médicale³ » ; Visitatio espère donc être reconnue et soutenue⁴ par l'Assurance Maladie afin de pouvoir déployer plus largement son modèle (dimension sanitaire et économique) ;

- de ramener la mort dans le champ de la vie, au lieu de la cacher à l'hôpital (dimension sociétale) ;
- de stimuler solidarité et liens sociaux à l'échelle du quartier (dimension politique).

Visitatio est rattachée à un concept démarré en Inde et promu par un mouvement international : [Public Health Palliative Care International](#). Ce concept est particulièrement développé en Angleterre.

Questions :

1. Comment les seniors peuvent-ils être informés des possibilités offertes par Visitatio ?

R. Visitatio est une association récente (elle date de 2017) fonctionnant grâce à la générosité des donateurs, ce qui explique que Visitatio soit moins connu. Les signalements que nous recevons proviennent pour 1/3 des professionnels de la ville (médecins, infirmières), pour 1/3 des différentes institutions (hôpitaux, services sociaux comme le CCAS), 1/3 par le bouche à oreille. Il s'agit effectivement d'inscrire le dispositif Visitatio au sein du tissu médico-social à l'échelle locale.

2. En fin de vie se pose à un moment donné la question de l'arrêt de la nutrition et de l'hydratation. Est-ce une décision médicale, de la famille ? Avez-vous eu à prendre en compte cette décision ?

R. L'alimentation et l'hydratation sont regardés émotionnellement et à juste titre comme un besoin de base. Pour nous, hydrater, même de façon artificielle, ne transforme pas l'eau en médicament. Cependant, en fin de vie, on n'a pas nécessairement besoin de s'alimenter et de s'hydrater, ce peut même être contre-productif. Cela ne sert à rien de poser une sonde à une personne entrée dans le temps de l'agonie.

2) « KŌYŌ » (Bernard JOUANDIN)

« Choisir avec qui et comment vieillir ».

Bernard Jouandin



Je suis originaire du Limousin (la Creuse) où j'ai grandi à la campagne dans une grande maison avec quatre générations rassemblées. Mes deux arrières grand-mères sont décédées dans la maison. Très petit je me suis demandé « *Qui s'occupera de moi quand je serai vieux ?* ». Cette question m'a poursuivi, et c'est ainsi que je me suis lancé il y a deux ans et demi dans cette aventure du projet [KŌYŌ](#).

Une grande majorité des personnes vieillissent dans de bonnes conditions d'autonomie. C'est à elles que l'association KŌYŌ⁵ s'adresse si elles ont la volonté d'une mobilité résidentielle visant à rompre la solitude par le logement. Nous nous inspirons du modèle [Abbeyfield](#) qui existe en Belgique depuis une quinzaine d'années : des personnes âgées vivent chez elle en parfaite indépendance, et aussi en solidarité et avec un sentiment de

³ Ce qui est important car nous manquons de médecins !

⁴ Visitatio espère entrer en expérimentation officielle pour obtenir un tarif assurance maladie.

⁵ KŌYŌ est le nom japonais du changement de couleur des feuilles en automne, que les Japonais célèbrent comme un moment de contemplation qui rappelle que la vie est éphémère.

sécurité (« on rentre d'abord chez nous, avant de rentrer chez soi »). L'esprit KŌYŌ est de prendre conscience de son vieillissement et de le prendre en main en étant acteur de cette seconde partie de vie et en restant maître de ses décisions.

KŌYŌ s'adresse majoritairement à des femmes autour de 65 ans, souvent seules (divorcées ou veuves) et repose sur quatre principes.

- L'autonomie.
La maison est autogérée par les habitants (répartition des diverses tâches comme par exemple la gestion des espaces partagés).
- Un habitat intégré dans son quartier et associé.
Les problématiques et la sociologie du territoire sont bien comprises (proximité des commerces et des services administratifs, desserte en transports en commun) à travers des rencontres avec les parties prenantes, les associations : l'ancrage territorial étant la base d'un projet réussi. L'habitat est livré clé en main aux habitants par l'association KŌYŌ qui est maître d'ouvrage. Les appartements (50 à 60 m²) sont autonomes garantissant l'intimité des personnes. Les espaces partagés (salles de lecture, buanderies, grand espace avec cuisine-salon, chambres d'amis) sont très généreux (20 % de la surface habitable) : l'architecture doit aider à la rencontre des gens, au « vivre ensemble » !
- L'humain au cœur du processus.
Implication forte des personnes dans la construction du projet de vie. Dans une première étape, travail avec des associations partenaires sous la forme de café-débat, en faisant appel à des sociologues pour « déconstruire » les mots « autonomie » et « entraide », où les personnes expriment ce que représentent l'autonomie pour elles, l'entraide pouvant-elle amener à mieux vivre et en final à garantir une certaine autonomie. Ateliers sur qu'est-ce que le « vivre ensemble », le « faire ensemble », ce que cela implique en terme de gouvernance (prise de décision, communication, engagement que chacun souhaite assumer).
Après cette première étape, les personnes vraiment intéressées sur ce collectif se verront accompagnés par KŌYŌ sur la création d'une association, la préparation du règlement intérieur, avec toujours le cadre du modèle belge [Abbeyfield](#).
- Un habitat accessible socialement et financièrement au plus grand nombre.
Projets seulement en locatif social. Pas de possibilité d'acheter son logement car, même si les personnes ont un patrimoine, avec le temps ce serait compliqué à gérer. Beaucoup de personnes ont de toutes petites retraites : nous préférons caler un loyer plancher en fonction de revenus des personnes âgées sur un territoire et construire le bilan de l'opération en fonction de cela. Nous souhaitons démocratiser l'habitat participatif (en ne s'adressant pas seulement aux bobos, aux militants).

Deux projets sont en cours.

- L'un [en Loire Atlantique](#), où KŌYŌ est maître d'ouvrage sous forme de société immobilière coopérative, propriétaire et gestionnaire de la maison. En fait nous construisons là une « résidence KŌYŌ » de 15 appartements où seront aussi présents des appartements pour jeunes couples, mais la seule chose gérée entre les jeunes et les seniors sera la chambre d'amis et le jardin partagé. Nous avons travaillé avec l'architecte pour qu'il y ait des coursives, des espaces où les gens vont se parler, créer des liens. Le lieu est magnifique. L'impact environnemental a été étudié (construction en bois) : dans un environnement sain, on vieillit mieux, on consomme moins de médicaments. Nous voulons montrer que notre système tient la route et avons l'objectif de construire trois maisons KŌYŌ en Loire Atlantique.
- L'autre [à Châteauroux](#) où nous travaillons avec un bailleur social qui construit cent logements avec une mixité générationnelle. Nous y prenons en compte 12 logements pour la « maison KŌYŌ ».

Par ailleurs nous venons de répondre sur Paris avec une mixité générationnelle organisée avec le CROUS⁶ : il y aura une partie étudiants et une partie KŌYŌ, le tout en « coopérative d'habitants ». En conclusion KŌYŌ est un concept très ouvert : je suis parti d'une feuille blanche il y a deux ans, je travaille avec des sociologues et je suis convaincu que cela va vraiment répondre à un besoin de société.

Questions :

1. Sur quels critères cet habitat participatif devient-il social ?

R. Nous avons une structure associative nationale KŌYŌ et pour chaque projet nous créons une coopérative, propriétaire et gestionnaire, dans laquelle nous embarquons tous les partenaires et tout l'écosystème local (commune, communauté de communes, département, région, associations d'aide à la personne) ainsi que les habitants. Cette structure associative garantit la pérennité du logement locatif (la coopérative ne va pas mettre fin au bail d'un locataire âgé) et met à l'abri de la spéculation immobilière (montant des loyers calculé au plus juste) : en Loire Atlantique le loyer est de 360 €, à Châteauroux le bailleur social SCALIS a prévu de déconventionner certains des logements (loyer libre de 520 € sans condition de revenus), et d'offrir des loyers plus faibles sur conditions de ressources pour les autres (assurant ainsi une mixité sociale).

2. Que se passera-t-il quand un résident deviendra dépendant ?

R. Nous avons l'expérience de nos amis belges de [Abbeyfield](#). Le référent de la personne, qui peut être un ami ou quelqu'un de la famille, doit être accompagné et interviewé en même temps que la personne entrant dans le projet KŌYŌ, en prévoyant que s'il y a un problème de santé, il y aura à un moment ou l'autre l'intervention du référent. On travaille sur les directives anticipées. Il y a des groupes de parole une fois par mois. On ne peut pas garantir de ne pas aller en EHPAD, mais on peut accompagner, anticiper, et si jamais on doit aller en EHPAD, garantir le parcours de santé de la personne, travailler avec l'écosystème local pour que cela se passe bien. Il y a aussi la solidarité avec les autres habitants : on est tous dans le même bateau.

3. Comment se règlent les différents une fois la résidence en service ?

R. Il y a deux niveaux de gouvernance : un comité d'habitants et un conseil d'administration regroupant des représentants des habitants et des bénévoles de l'association KŌYŌ. Le conseil d'administration gère les questions financières mais peut aussi voir s'il faut faire intervenir une médiation s'il y a des désaccords. Le projet de vie individuel est mouvant : un accident de santé peut le remettre en cause, et cela impacte l'ensemble du projet de vie du collectif.

4. Comment sont choisis les nouveaux candidats ?

R. Il y a un repas partagé entre les habitants et le candidat, un entretien avec les bénévoles de l'association, et ensuite un stage de 15 jours du candidat en utilisant la chambre d'ami. A la fin du stage, le candidat comme le collectif indiquent si cela leur convient.

⁶ [Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Paris](#)

3) Revisiter l'habitat intergénérationnel traditionnel (Henri FOUCARD / Thomas WICK)

« Une nouvelle forme d'habitat qui résulte d'un choix ».

Henri Foucard

C'est une expérience menée depuis quatre ans, à huit personnes de 2 ans à 69 ans, dans un appartement de 160m² en trois volumes (un volume pour les grands-parents, un volume pour la jeune famille, un volume commun avec la cuisine et le séjour), mais avec beaucoup de souplesse cependant (les enfants jouent partout, pièces utilisées comme chambre d'amis ou pour nos autres enfants ...). Le fait de faire « cuisine commune⁷ » résulte d'un choix. Mais nous aurions pu nous organiser autrement : depuis longtemps nous avons été amenés à installer une kitchenette permettant une vie indépendante de personnes que nous avons logées.



Ce choix d'une « communauté de vie », au-delà de la seule assurance d'avoir un proche logeant à proximité, avait peut-être été préparé pour notre fille et notre gendre par leur expérience aux États-Unis de vivre dans une résidence avec services, où cohabitaient des personnes âgées et des jeunes familles d'expatriés. Nos petits-enfant y ont trouvé une grand-mère américaine avec qui ils sont restés liés.

On peut considérer plusieurs étapes à anticiper à l'approche du grand âge :

1. réduire son espace après le départ enfants (passer de la maison à l'appartement...);
2. aménager son intérieur (douche, barres de maintien...);
3. aller vivre chez ses enfants, ou chez d'autres ;
4. résider en EHPAD.

Nous sommes déjà à l'étape 3 ! Or le passage à l'étape 3 est difficile : enfants petitement logés, refus de quitter son environnement à un âge avancé. Refus aussi d'être dépendant d'autrui avec ce souci d'autonomie devenu primordial dans notre mode de vie occidental actuel !

Notre entourage nous a fait des remarques.

- Vous avez fait votre part en élevant vos enfants, vous devriez plutôt maintenant profiter de votre retraite.
- Vos enfants devraient prendre leur indépendance, cette situation de cohabitation n'est sûrement qu'un dépannage provisoire.
- Vous allez vous disputer, pas d'intimité, deux maîtresses de maison⁸ donc des conflits ; conflits aussi sur les principes d'éducation des enfants...

Une autre question est la jalousie possible des autres enfants. Nous avons forcément une relation différente avec les petits-enfants qui habitent avec nous. En habitant aujourd'hui avec nous, nos enfants s'engagent-ils implicitement à s'occuper plus tard de nous ? Il s'agit d'éviter aussi la jalousie sur l'aspect financier en faisant en sorte que nos enfants vivant avec nous contribuent de façon raisonnable et transparente aux frais, et d'un autre côté en nous organisant pour qu'ils puissent rester sur place quand nous ne serons plus là⁹.

7 Chaque génération adulte a cependant sa machine à laver : on gère donc « son linge sale en famille » !

8 Dans notre cas, ce sont la mère et la fille, ce qui est sans doute plus simple que dans l'habitat intergénérationnel traditionnel où la belle-fille se trouve au service de ses beaux-parents !

9 Nos enfants habitant avec nous ne peuvent directement « acheter leur résidence principale » comme nos autres enfants ont pu chercher à le faire !

Thomas Wick

En 2016 notre choix d'aller habiter chez les parents de mon épouse était complètement libre, ce n'était pas une nécessité due par exemple à une mauvaise santé de mes beaux-parents. Ce n'était pas non plus complètement évident : deux chambres de l'appartement de mes beaux-parents étaient occupées par des locataires au moment où j'ai obtenu mon poste en région parisienne.



D'une part, je viens d'un village en Allemagne où l'habitat intergénérationnel est naturel. Des deux côtés, maternel et paternel, les trois générations habitaient ensemble dans ma famille. D'autre part j'ai fait des études et beaucoup voyagé : aujourd'hui le principe est d'être indépendant, de construire sa propre vie, de profiter de la flexibilité d'Internet pour communiquer ou changer. Mais comme j'avais fait des expériences positives dans ma famille, je me suis dit : « *Pourquoi ne pas faire le contraire de la tendance actuelle des jeunes, et essayer cette cohabitation intergénérationnelle ?* ».

A la lueur de notre expérience, je vois quelques mots clefs importants.

- Faire des compromis, et laisser faire les autres.
- Respecter les différents mode de vie (savoir, par exemple, se retirer lorsqu'une génération souhaite recevoir ses propres amis).
- Définir une organisation et l'accepter (ne pas se demander chaque jour qui fait la cuisine !).
- Être pragmatique, avec l'exemple du changement de mode de vie pendant le confinement qui a redistribué les tâches.

Évidemment il y a aussi les fragilités et les conflits, et on pourrait être tenté de dire « *Je n'ai plus envie, je pars* », mais il faut en discuter, trouver des solutions et, en fait, on peut trouver un très grand plaisir dans ce mode de vie.

Henri Foucard

Pour conclure, on peut énumérer les intérêts de ce mode de vie intergénérationnel :

- remède à la solitude¹⁰ (en particulier pendant le confinement sanitaire Covid) ;
- remède à la crise du logement (en occupant davantage chaque logement on diminue la pénurie et la spéculation immobilière) ;
- intérêt écologique (notre empreinte carbone due au logement, mesurée par le nombre de m² par personne, est minimisée : cf. ADEME : <https://nosgestesclimat.fr/>) ;
- solution facile à mettre en œuvre, sans préalable institutionnel¹¹, le nombre d'intervenants étant limité.

Questions :

1. (à Thomas Wick). *Même si au départ l'idée n'était pas de venir en aide à vos beaux-parents, avez-vous évoqué le fait qu'en cas de grave maladie, de perte d'autonomie... vous resterez sur place pour les aider, ou bien est-ce quelque chose de diffus, de non-dit ?*

R. (Thomas Wick). C'était exactement le choix clair dans ma famille en Allemagne. A un moment les parents demandent aux enfants « *Qui veut vivre avec nous pour s'occuper plus tard de nous ?* ». Normalement c'était l'aîné. Mais mon père a refusé et c'est son frère qui a pris la place, héritant de toute la maison et d'une grande ferme, le prix à payer étant de promettre de s'occuper, avec sa femme, de ses parents s'il leur arrivait quelque chose.

10 Une solitude qui est la conséquence de cette recherche d'indépendance et d'autonomie rendue possible grâce au progrès technique et à la richesse matérielle acquise.

11 A la différence d'une solution comme Kōyō qui concerne davantage de personnes (16 logements y sont rassemblés - 10 seniors, 6 jeunes) et implique les acteurs publics locaux.

Au moment de déménager chez mes beaux-parents, c'était clair pour moi qu'il fallait aussi promettre cela. Mais mon beau-père a refusé : il n'a pas voulu que nous dépendions complètement d'eux, que, si nous déménagions chez eux, nous soyons comme « mariés avec nos beaux-parents » jusqu'à la fin de leur vie. Donc, du point de vue officiel, nous sommes dans une situation de simples « locataires », versant un loyer¹² comme tout le monde, et participant ainsi aux frais du logement que nous occupons.

Nous ne pouvons être sûrs de rester, nous pouvons avoir à déménager. Mais, si nous sommes sur place, nous prendrons évidemment la responsabilité de nous occuper de mes beaux-parents malades.

2. Il y a une sorte d'engagement moral donc ?

R. (Henri Foucard). On peut le considérer. Mais cet habitat intergénérationnel n'a pas de pendant juridique d'assistance¹³ au-delà de l'obligation alimentaire des enfants vis-à-vis de leurs parents.

Conclusion

Nous clôturons ce cycle de conférences sur des perspectives, notamment à travers ce projet de loi « *Générationnelles solidaires* », qui nous amèneront à évoquer encore ce sujet à de nombreuses reprises. C'est un sujet fondamental dont on n'a pas tout à fait conscience. Les choses évoluent, notamment en terme de préoccupation des pouvoirs publics.

Bonne soirée.

Table des matières

Introduction.....	1
I- Quelques questions en préalable.....	2
1) Comment expliquez-vous que 85 % des personnes interrogées souhaitent vieillir et finir leur jour à domicile ?.....	2
2) A quel moment de la vie vient la question « comment vais-je vieillir, et avec qui » ?	2
3) A quelles fragilités l'habitat intergénérationnel ou la solidarité du quartier peuvent-ils remédier ?.....	2
4) Qu'est-ce que les jeunes générations peuvent apprendre en regardant leurs aînés vieillir et mourir?.....	2
II. Les solutions imaginées pour replacer les fragilités au sein du quartier, de l'habitat participatif, de la famille.....	3
1) « VOISINS ET SOINS » (François GÉNIN) « <i>Vivre chez soi jusqu'au bout, entouré et soulagé grâce à l'engagement de la vie du quartier</i> ».....	3
2) « KŌYŌ » (Bernard JOUANDIN) « <i>Choisir avec qui et comment vieillir</i> ».....	5
3) Revisiter l'habitat intergénérationnel traditionnel (Henri FOUCARD / Thomas WICK) « <i>Une nouvelle forme d'habitat qui résulte d'un choix</i> ».....	5
Conclusion.....	7

12 En fait une participation aux frais : on peut considérer que l'État « subventionne » ce genre de logement, en se privant des impôts et CSG qui auraient été dus si les jeunes versaient un loyer à un propriétaire senior !

13 A la différence du mariage où les époux se promettent assistance tout au long de leur vie.